

Année scolaire : 2018-2019.
Numéro de séance : 1
Date de convocation : 11/10/2018
Présidence de : M. Paquet

Procès Verbal des délibérations du conseil d'administration n°1 Jeudi 11 octobre 2018

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal
2. Adoption de l'ordre du jour (pour vote)
3. Adoption du procès-verbal du dernier CA Pour vote.
4. Approbation du règlement du CA Pour vote.
5. Installation des conseils et des commissions :
 - o Conseil d'administration,
 - o Commission permanente.
 - o Conseil de discipline,
 - o Commission éducative,
 - o CESC,
 - o CHS,
 - o C.VC
 - o Commission de cantine.
6. Contrats et conventions
7. Pour information : Modification IMP
8. Budget du voyage en Allemagne
9. Autorisation de recruter un ou plusieurs AED
10. Protocole de remplacement de courte durée
11. Information marchés publics : profil acheteur
12. Compte-rendu visite commission de sécurité
13. DBM : pour information 4 et 5
14. Prélèvements sur fonds roulement fourniture 1950 €
15. Question diverses

1. Secrétaire de séance : Alexandre Roux (AED)

2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du dernier CA.

Commentaires et débats :

Mme Lalevée (parent d'élève) s'interroge sur le principe d'évaluation par compétences adopté lors du CA5. Elle estime que les parents n'ont pas été consultés et pour elle, adopter ce PV, c'est adopter ce principe d'évaluation.

M. Paquet, président de séance, lui explique que le vote a été établi lors du précédent CA donc la mesure est adoptée. C'est une décision administrative qui ne peut pas être remise en cause. On ne peut pas revenir sur le fond mais peut-être sur la forme.

Cette question fera l'objet d'un débat lors des questions diverses.

Les trois élèves présents n'ont pas reçu le PV du CA5 donc s'abstiennent.

Résultats du vote : Abstention : 10 Contre : 0 Pour : 12

4. Approbation du règlement du CA

Lecture du règlement par M. Paquet

Commentaires et débats :

A propos de l'article 2, M. Paquet, ne s'oppose pas par principe à ce qu'une question soit posée en cours de CA dans la mesure où il peut y répondre.

Mme Lalevée demande s'il est possible de communiquer par mail les questions diverses à l'administration. M. Paquet répond par l'affirmative.

Il est évoqué l'absence des représentants élus de la mairie.

M. Paquet rappelle qu'il y a la possibilité de proposer à des acteurs du tissu associatif et aux syndicats de salariés et de patronat de participer au conseil d'administration pour pallier l'absence des personnalités qualifiées.

A propos de l'article 5, il a été convenu qu'il était souhaitable que la durée du CA soit de 2h30 et limité à 3h.

Mme Payet demande s'il est possible de voter à bulletin secret.

M. Paquet répond que c'est un droit, mais que cela allonge forcément la durée du CA.

Mme Bauchot (documentaliste) affirme que si toutes les questions diverses ne sont pas débattues dans les 2h30, il y a report.

A propos de l'article 3, Mme Bauchot fait remarquer qu'il est écrit 16h45 sur l'article alors qu'il est mentionné 16h40 sur la convocation.

Résultats du vote : adoption à l'unanimité.

5. Installation des conseils et des commissions :

Les élèves ont déjà choisi les membres des conseils et commissions.

Les parents d'élèves établissent les listes de leurs sièges.

Les représentants du personnel d'éducation se retirent au CDI pour voter.

Les commissions sont installées.

Les suppléants partent de la séance.

Les titulaires ne s'opposent pas à ce que certains suppléants restent.

Mme Bauchot évoque un texte officiel, concernant la commission éducative, stipulant qu'au moins un membre de l'équipe pédagogique doit être présent. Donc il est possible que Mme Honorine Deveaux, M. Sutterlitti et M. Roux puissent tous y participer

6. Contrats et conventions

Convention 3PEP

Il y a nécessité d'établir une convention avec les établissements, Schoelcher, Jean Joly, François de Mahy et l'Alefpa pour permettre, comme le rappelle M. Breteau, un transfert de responsabilité et d'assurance lors des stages.

M. Paquet demande l'autorisation de signer les conventions au CA.

Résultats du vote : adopté à l'unanimité.

Convention d'assurance pour la galerie d'art

Mme Blard (gestionnaire) présente le projet photographique en noir et blanc de proverbes réunionnais piloté par M. Cervera. Le budget s'est élevé à 150 euros.

M. Breteau rappelle que cette salle a vocation à être ouverte aux élèves du collège mais aussi à l'être dans le cadre de la liaison CM2-6ème et aux parents.

Mme Tritter ajoute que la vie scolaire fait visiter les élèves sur les temps de permanence.

Un travail est proposé par M. Cervera pour amener à une réflexion sur l'exposition.

M. Paquet propose d'ouvrir l'espace d'exposition avec la possibilité de consulter des ouvrages en rapport avec le thème.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité.

7. Pour information : Modification IMP

La référente décrochage scolaire est Mme Huitelec.

La référente ERAEI : Mme LAM-KON-SENG

Il a été remarqué que les heures de vaisselles ne figurent plus sur l'IMP. Elles seront payées en HSA.

8. Budget du voyage en Allemagne

Pour 22 élèves et 3 accompagnateurs, le budget est de 30 919 euros.

Mme Blard estime que le budget est équilibré.

Pour les recettes, une association de parents d'élèves doit être créée pour récupérer de l'argent lors d'actions. A ce jour, elle n'existe pas et n'a pas de compte en banque.

Mme Blard transmettra donc le budget au rectorat avec cet élément manquant.

Mme Rochefeuille (parent d'élève) remarque que la création de l'association est due à l'absence du FSE cette année.

Il est souligné que les élèves ayant voyagé individuellement la même année pourront bénéficier de la continuité territoriale en tant que voyage scolaire.

Vote du budget prévisionnel en l'état (voué à être modifié) :

Résultats : adopté à l'unanimité.

M. Paquet évoque sa volonté d'inscrire les voyages scolaires dans la politique de l'établissement. Un projet tous les ans serait correct avec pourquoi pas un projet d'échange Erasmus +.

Vote de la participation des familles fixée à 800 euros.

Résultats : Contre : 2 Pour : 19 Abstention : 1

9. Autorisation de recruter un ou plusieurs AED

Résultats du vote : adopté à l'unanimité.

10. Protocole de remplacement de courte durée

M. Breteau explique que 20 heures ont déjà été remplacées au moyen de ce protocole. Certes cela ne compense pas l'absence des professeurs selon lui.

Il rappelle que ce protocole n'est pas contraignant puisqu'il est basé sur du volontariat en tenant compte qu'un professeur ne peut effectuer que 5h supplémentaires par semaines.

Résultats du vote : adopté à l'unanimité.

Remarque de Mme Dambreville (professeur de mathématiques) : aucune mention dans le règlement intérieur ne rappelle à l'élève l'obligation d'assister à ce cours de remplacement.

Peut-être faut-il l'intégrer pour le rappeler.

M. Paquet répond qu'il faudra retravailler le règlement intérieur pour la question des téléphones portables et que cela pourra être fait à ce moment là.

11. Information marchés publics : profil acheteur

Pour information, une plateforme est mise à disposition par une association afin d'y déposer les appels d'offres.

12. Compte-rendu visite commission de sécurité

Pour information, le local d'archive a été fermé. Il ne reste plus qu'à mettre en place les formations demandées.

Mme Grondin (parent d'élève) a quitté la séance à 18h40, Mme Rivière prend sa place.

13. DBM : pour information 4 et 5

DBM 4 : avenant au contrat

Pour information, 40 000 euros ont été attribués par le département pour les intempéries.

Les travaux ont été faits en juillet.

ESC, santé et citoyenneté : 495 euros ont été attribués pour des fournitures et des denrées pour l'infirmerie.

DBM 5

3700 euros ont été prélevés sur ALO pour des climatiseurs.

DBM 6

Des travaux en restauration ont été effectués en cuisine et à la plonge.

Installation d'une hôte et d'une tourelle d'extraction.

Il est évoqué qu'à long terme, la salle polyvalente sera transformée en plonge.

14. Prélèvements sur fonds roulement fourniture 1950 €

Par ailleurs, une fontaine à eau sur les deux du réfectoire ne fonctionne pas.

Il n'y a pas les crédits suffisants au budget.

Mme Blard formule une demande d'autorisation d'un prélèvement de 1950 € sur le fonds de roulement. L'agent comptable a pré-validé ce prélèvement.

Résultats du vote : adopté à l'unanimité

15. Question diverses

Questions des personnels

La propreté des salles est mise en cause.

L'augmentation de la consommation de boissons et produits sucrés est à mettre en lien avec la saleté de la cour.

M. Breteau répond qu'il s'agit d'une tâche importante du CESC.

Il mène une enquête sur ce que mangent les enfants en ramassant les déchets dans la cour afin d'évaluer le contenu de ces produits.

L'infirmière informe que des étudiants de santé viendront faire un travail de prévention en matière d'alimentation.

La première réunion du CESC aura lieu après la rentrée.

Dijoux Anna (élève de 3ème) demande s'il est possible de présenter un powerpoint traitant de la question des déchets à toutes les classes du collège.

Mme Tritter soutient ce projet qu'elle qualifie d'initiative louable et exprime toutes ses félicitations.

M. Paquet évoque l'aventure Eco-collège dans laquelle il souhaiterait engager l'établissement pour l'obtention d'un éco label.

M. Robert (professeur d'EPS) rappelle que, dans le cadre des randonnées en cours d'EPS, une sensibilisation autour de l'environnement et un ramassage des déchets est effectué à chaque sortie.

Mme Tritter évoque la mise en place de l'opération « cour-propre » avec la vie scolaire qui propose aux élèves en permanence d'être volontaires pour le nettoyage de la cour. Les volontaires pourront sensibiliser leurs pairs sur la gestion des déchets. Elle compte créer des compétences citoyennes pour valoriser ce volontariat.

Questions des parents

FCPE

Pourquoi les casiers ne sont pas attribués aux 6èmes cette année ?

Il y a trop de 6èmes cette année et pas assez de casiers. Mais la question du poids des cartables a été résolue par la mise à disposition de manuels numériques.

L'infirmière explique que la priorité des casiers revient donc aux élèves qui ont un certificat médical. Pour l'heure personne muni d'un certificat médical ne s'est vu refuser l'attribution d'un casier.

PEEP

Pourquoi les parents n'ont pas été consultés pour l'abandon des notes ?

Pourrait-on rétablir les notes en 3ème ?

Comment procéder à une consultation fiable des parents ?

Intervention de M. Breteau :

Il s'agit d'évaluer le travail des élèves. Hégésipe Hoarau fonctionne ainsi depuis trois ans.

L'essai de l'évaluation par compétences proposé aux 6ème dans notre établissement a fonctionné. Les votes ont été clairs.

Intervention de Mme Lalevée :

La réforme du lycée met à jour une accentuation du système de notation.

Selon elle, le lycée serait perdu avec les élèves d'Hégésipe Hoarau et ceux du Ruisseau.

Les enfants subiraient un choc frontal en découvrant ce système de notation.

M. Breteau répond qu'une consultation des personnels enseignants a été faite.

Le résultat du vote au CA5 est probant avec 10 pour et 5 contre.

La question de la notation est utile pour classer les élèves. Elle est nécessaire dans le cas d'une compétition sportive ou d'un concours. Au collège, il n'y a pas de nécessité de trier les élèves. L'objectif commun est de faire monter le niveau sans être dans un esprit compétitif qui peut générer un stress.

Les élèves présents demandent ce qu'il en sera pour les récompenses (félicitations) ?

M. Breteau répond que l'appréciation figurera sur les bulletins de notes.

Effectivement, plus de note marque la fin des récompenses.

M. Paquet rappelle que les parents ont été consultés au moyen d'une consultation démocratique.

Mme Lalevée s'étonne de voir où cela nous a mené.

M. Paquet rappelle qu'il n'est pas possible de rétablir les notes car la décision du CA est un acte administratif et on ne peut donc pas remettre cela en question pour l'année scolaire en cours.

La valeurs des couleurs est-elle la même pour toutes les matières ?

M. Robert rappelle le concept de transversalité des compétences. Libre au professeur d'évaluer des compétences en français dans son cours d'EPS.

Il est abordé la question de la traduction des compétences en points au brevet qui fera l'objet d'une discussion en conseil de classe.

Pour résumer :

- oui, l'arrêt des notes sera appliqué
- non, cela n'est pas définitif
- ce système n'handicape pas vos enfants

Mme Lalevée affirme qu'on ne transforme pas un âne en cheval de course surtout avec ce système de notation.

Mme Tritter intervient en tant que CPE, « je travaille pour faire progresser l'élève, quel que soit le niveau de départ. »

Tom De Sousa (élève de 3ème) questionne la difficulté d'obtenir un vert + avec un certain professeur qui estime que le vert + est destiné aux experts. Le professeur affirmant que l'expert c'est lui donc aucun élève ne peut l'obtenir.

Quand les élèves auront-ils accès au gymnase ?

La livraison est prévue en février selon la mairie.

Comment organiser la surveillance des sacs pendant la demi-pension ?

Une salle sera prochainement mise à disposition affirme M. Paquet.

Mais Mme Tritter affirme que cette disposition a déjà été mise en place les années précédentes et que les problèmes de vols n'ont pas été résolus car les surveillants ne savent pas à qui appartiennent les sacs.

Il est rappelé que la capacité d'accueil du réfectoire est de 124 places.

M. Paquet tient à dire un grand bravo aux agents pour le travail effectué bien qu'ils aient été en sous-effectif depuis la rentrée.

Question des AED et AESH

Les AED rencontrent des difficultés durant la pause méridienne avec l'absence de l'agent d'accueil entre 12h30 et 13h. Quelles solutions ?

M. Paquet répond que l'agent d'accueil est de retour et le recrutement de nouveaux agents a permis en grande partie de résoudre ce problème.

Les AESH aimeraient avoir la possibilité d'accéder à la communication interne, est-ce possible ?

Oui, une création de compte pronote pourra être effectuée.

Quand aura lieu le devoir commun et le brevet blanc ?

En avril, le brevet blanc sera noté.

Y aura-t-il une liaison avec les secondes ?

Oui, il est prévu d'organiser une rencontre CVL/CVC.

M. Paquet propose de mettre en place l'opération « Silence on lit » qui consiste à inciter les élèves et adultes à lire 15 minutes par jour. Cette opération a été un succès dans son ancien établissement. Deux comités de pilotage sont prévus en novembre.

Les élèves demandent s'il est possible d'installer des mobiliers spéciaux destinés aux casques et trottinettes.

Pourquoi pas mais il faut définir les besoins et quantifier le nombre d'élèves concernés.

Peut-il y avoir cantine le mercredi midi pour les élèves de l'UNSS ?

Non.

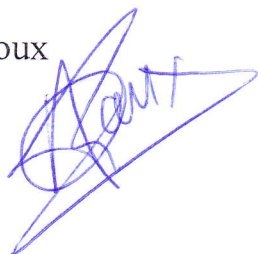
Les élèves demandent s'il est possible d'acheter des vélos pour participer à des raids ?

La séance est levée à 19h53.

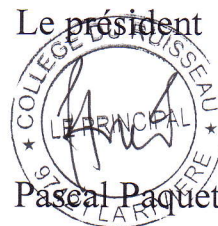
M. le principal remercie les membres du CA.

Le secrétaire de séance

Alexandre Roux



Le président



Pascal Paquet